



Crédit photographique : Ressources Falco Ltée

Compte rendu de la période d'information publique du 24 avril au 10 juin 2024

Projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée

Initiateur du projet : Ressources Falco Ltée



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée a pris fin le 10 juin 2024. Conformément au mandat qui lui a été confié le 25 mars 2024 et en vertu du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* (Q-2, r. 23) tel qu'il se lisait avant le 23 mars 2018, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Ressources Falco Ltée souhaite exploiter un gisement polymétallique contenant de l'or, de l'argent, du cuivre et du zinc, à Rouyn-Noranda. Ce gisement, mesurant environ 800 m de largeur et s'étendant entre 600 et plus de 2 000 m de profondeur, est situé en dessous de l'ancienne mine Horne. En surface se trouve le site de la Fonderie Horne.

Durant la phase de construction, l'entreprise érigerait le complexe minier Horne 5 en milieu urbain, dans le parc industriel Noranda-Nord, sur le site de l'ancienne mine Quemont. Celui-ci inclurait notamment une usine de traitement du minerai. L'entreprise mettrait aussi en place des installations de gestion des résidus miniers (IGRM) sur le site de l'actuel parc à résidus miniers Norbec. Pour transporter les résidus et les eaux de procédé, elle aménagerait un système de conduites d'environ 17 km entre le complexe et les IGRM. À cela s'ajouteraient une prise d'eau fraîche en bordure du lac Rouyn et une conduite pour la relier au complexe.

La phase d'exploitation, dont Ressources Falco Ltée estime la durée à 15 ans, comprendrait l'extraction et le traitement du minerai de même que l'entreposage des résidus miniers. L'entreprise prévoit produire en moyenne 15 500 tonnes de minerai par jour et évalue la quantité de résidus miniers qui seraient générés par le projet à environ 80 millions de tonnes. Plus de la moitié des résidus seraient retournés sous terre et le surplus irait aux IGRM.

Les sites du complexe et des IGRM seraient restaurés lors de la phase de fermeture.

Le projet créerait environ 500 emplois durant sa phase d'exploitation. Ressources Falco Ltée évalue les dépenses totales en immobilisation qui y seraient liées à 1 081 M\$.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information, des conversations téléphoniques, des lettres et des messages électroniques adressés au BAPE ainsi que du registre déposé dans le centre de consultation.

Ces préoccupations concernent :

- ▶ L'initiateur du projet (liens entre Ressources Falco Ltée et d'autres entreprises minières, modèle d'affaires, identité de la personne représentant la Fonderie Horne au conseil d'administration de Ressources Falco Ltée, investissements de l'initiateur dans la communauté (possibilité de financer des logements sociaux, choix des projets soutenus), vision de l'initiateur concernant le développement durable, équipe qui gérerait d'éventuels problèmes avec l'eau potable du lac Dufault);
- ▶ Le projet (provenance des travailleurs, lieu à partir duquel seraient contrôlées les technologies télécommandées, approvisionnement énergétique, choix du site pour le parc à résidus miniers, gestion des résidus miniers (prise en compte des changements climatiques dans les modélisations), durée de vie de la mine (possibilité d'en prolonger l'exploitation au-delà de 15 ans), garantie financière et plan restauration des sites);
- ▶ L'étude d'impact (effort d'échantillonnage retenu par rapport à celui recommandé aujourd'hui, complexité de la documentation et mise à jour de l'étude d'impact, émission de l'avis de recevabilité par le ministère responsable de l'Environnement dans un contexte où certaines directions d'autres ministères ont jugé l'étude d'impact non recevable, engagements demandés à l'initiateur par le ministère responsable de l'Environnement);
- ▶ Les répercussions sociales (incidence de l'arrivée d'une nouvelle entreprise sur une communauté déjà aux prises avec des pénuries (main-d'œuvre, services publics en santé et en éducation, logements sociaux), accueil des travailleurs);
- ▶ La qualité de l'air (émissions d'arsenic relatives au projet, mesure des émissions de métaux dans l'air (distinction par rapport aux émissions avoisinantes), système de filtration des poussières permettant de réduire les émissions d'arsenic à un très bas niveau);
- ▶ La qualité de l'eau (quantité totale d'eau rejetée dans l'environnement en aval de l'usine de traitement des eaux, du parc à résidus et du complexe minier, quantité totale de contaminants relâchés dans l'environnement par les eaux d'effluents et le ruissellement, gestion de l'eau (utilisation d'un *drystack*), répercussions sur le lac Rouyn (effets cumulatifs relativement aux contaminants déjà présents, niveau de l'eau), risques pour les sources d'eau potable et plan d'urgence);
- ▶ Les vibrations (dommages causés aux résidences en raison des sautages, risques relatifs à l'activité sismique liée au dynamitage en profondeur);
- ▶ La qualité de vie (activités sportives autour du projet (club de golf, vélo de montagne), bruit, transport du minerai);
- ▶ La faune et la flore (répercussions des bassins de rétention des eaux contaminées sur la faune et mesure *effarouchage*, contrôle du myriophylle à épi, une espèce exotique envahissante, au lac Rouyn, protection des espèces aviaires fréquentant le lac Rouyn);
- ▶ Le moment de la tenue d'une éventuelle consultation publique par le BAPE.

Visionner la [séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des questions des citoyennes et citoyens ainsi que des réponses de Ressources Falco Ltée sur les sujets mentionnés ci-haut. Voici également le lien menant aux [réponses complémentaires](#) transmises par écrit dans les 48 heures suivant la séance.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation, il est apparu que la Première Nation Abitibiwinni était susceptible d'être touchée par le projet. Dans un courriel transmis le 12 avril 2024, le BAPE a offert à la directrice générale de son Conseil d'ouvrir un centre de consultation dans la communauté. Cette option n'a pas été retenue.

Les activités d'information et de communication

La séance publique d'information

Date	Mardi 21 mai 2024
Lieu	Le Petit Théâtre du Vieux Noranda
BAPE : Animation	Josiane Ouellet
BAPE : Modération	Josiane Ouellet, Shirley Bishop et Mathieu Giroux
Initiateur du projet	Ressources Falco Ltée
Assistance en salle	Plus de 200 personnes
Assistance en ligne	Environ 70 personnes
Durée	3 h 15
Nombre de questions posées	Une cinquantaine de questions ont été posées par 33 intervenantes et intervenants

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- ▶ Un premier [communiqué de presse](#) a été publié le 24 avril 2024 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 21 mai 2024, date de la séance publique d'information.
- ▶ Un deuxième [communiqué de presse](#) a été publié le 25 avril 2024 afin de convier les membres des médias à un breffage le 29 avril à 14 h. Lors de sa présentation, le BAPE a abordé, entre autres, [sa mission](#), [ses rôles](#) et [l'implication des citoyennes et citoyens](#) lors d'une période d'information publique sur un projet. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin de la tenue du breffage média.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre, ont été déposés sur le

site Web du BAPE. Ces documents sont aussi accessibles par un hyperlien menant au Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (www.ree.environnement.gouv.qc.ca), où toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes [Facebook](#), [X](#) et [LinkedIn](#) pour informer la population.

Facebook – 6 420 abonnés – 5 publications et 3 diffusions

- ▶ Le nombre d'impressions a été de 1 705 en moyenne par publication.
- ▶ Le BAPE a joint 557 personnes en moyenne par diffusion.

X – 3 634 abonnés – 4 publications

- ▶ Le nombre d'impressions a été de 93 en moyenne par publication.

LinkedIn – 1 340 abonnés – 2 publications

- ▶ Le nombre d'impressions a été de 330 en moyenne par publication.

La publicité

Le BAPE diffuse de la publicité dans des médias locaux. Cette fois, il a opté pour l'édition électronique du journal *Le Citoyen Rouyn – La Sarre* et pour le site Web de ce média.

Relations publiques

Pour chacune de ses périodes d'information publiques, comme celle sur le projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les personnes du milieu touchées par le projet et celles pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, 315 personnes, groupes, organismes et municipalités ont reçu par courriel le communiqué de presse annonçant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Le BAPE a également réalisé un envoi postal à 110 adresses pour informer les personnes qui avaient déjà été consultées par l'initiateur.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès de diverses organisations du milieu visé par le projet afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information. Dans le cadre du projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée, le BAPE a demandé à la Ville de Rouyn-Noranda de même qu'à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et à leurs associations étudiantes de transmettre ces informations sur leurs différentes plateformes. La Ville, le Cégep et l'association étudiante de l'Université ont relayé la nouvelle par de l'affichage ou des publications en ligne.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda	201, avenue Dallaire, local 102 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T5

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 6 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement](#) tel qu'il se lisait avant le 23 mars 2018, l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, dans les 15 jours suivant la réception de la lettre-mandat. Il doit ensuite publier un deuxième avis dans les 21 jours suivant la première publication.

Date	Média
10 avril 2024	<i>Le Citoyen Rouyn – La Sarre</i>
27 avril 2024	<i>Le Journal de Montréal</i>
27 avril 2024	<i>Le Journal de Québec</i>
30 avril 2024	<i>Le Reflet témiscamien</i>
1 ^{er} mai 2024	<i>Le Citoyen Rouyn – La Sarre</i>

Relations avec les médias

Les relations de presse

Le BAPE a tenu un breffage média le 29 avril 2024 à 14 h. À la suite de sa diffusion en direct, le breffage a été rendu disponible pour un visionnement en différé sur la page Facebook du BAPE et sur son site Web. Au total, 572 personnes ont vu cette vidéo durant de la période d'information publique.

Des courriels ciblés ont été envoyés aux médias ayant couvert le projet Horne 5 à Rouyn-Noranda par Ressources Falco Ltée au début de la période d'information publique ainsi que le jour de la séance publique d'information. Des journalistes d'ICI Abitibi-Témiscamingue, de TVA Abitibi-Témiscamingue, de Noovo Abitibi-Témiscamingue ainsi que des journaux *Le Citoyen* et *Le Reflet* ont reçu ces envois ciblés.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la réception de la lettre-mandat, le 25 mars 2024, le BAPE a accordé trois entrevues à l'émission *Des matins en or*, à ICI Abitibi-Témiscamingue. Il a aussi été question de la période d'information publique et de la séance publique d'information dans une trentaine d'articles, de reportages et d'entrevues diffusés par ICI Abitibi-Témiscamingue, TVA Abitibi-Témiscamingue, Noovo Abitibi-Témiscamingue, CIBL 101.5 FM, les journaux *Le Citoyen Rouyn – La Sarre*, *Le Citoyen Val-d'Or – Amos* et *Presse-toi à gauche!* ainsi que les sites Mon Abitibi et Info Libertaire. Plusieurs sujets y ont été abordés, notamment :

- ▶ La recevabilité de l'étude d'impact et la fin de la mise en attente du projet;
- ▶ Les emplois et les retombées économiques qui seraient générés par le projet;
- ▶ L'invitation à participer à la séance publique d'information lancée à la population par plusieurs organismes et par Ressources Falco Ltée;
- ▶ Le souhait de la Ville de Rouyn-Noranda, de plusieurs citoyennes, citoyens et organismes ainsi que de l'initiateur que le ministre responsable de l'Environnement confie un mandat de consultation publique au BAPE;
- ▶ L'invitation lancée au public par plusieurs groupes militants d'envoyer une demande d'examen public au ministre;
- ▶ Ainsi que les réactions de plusieurs personnes et organismes (certains se sont dits rassurés par la séance publique d'information, d'autres ont exprimé des préoccupations au sujet des répercussions sociales du projet, de ses effets sur la qualité de l'air dans un milieu déjà affecté par les émissions de la Fonderie Horne, des vibrations et de l'activité sismique dans un contexte où la mine se trouverait à proximité de la Fonderie Horne et de la proximité du parc à résidus miniers par rapport au lac Rouyn, source d'eau potable de la ville).

Québec, le 14 juin 2024



Josiane Ouellet, conseillère en communication chargée du dossier